

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE CRECHE

DATE REUNION : 03/05/16

LIEU : Salle de la réunion de la mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Informations apportées par les élus
- 2/ Formation du personnel
- 3/ Questions sur les modifications (règlement du fonctionnement de la crèche...)
- 4/ Projets en cours
- 5/ Questions diverses

Participants :

- Jean-Louis THOMAS (1^{er} adjoint)
- Catherine ENJALBERT (2^{ème} adjointe)
- Sophie DE SAINTIGNON (médecin référent)
- Joëlle SOULOUMIAC (directrice)
- Jennifer LAMARQUE (auxiliaire de puériculture)
- Laure Gasc (auxiliaire de puériculture)
- Aurélie MARTINICO (parent)
- Sandra MANDEMENT (parent)
- Guylène ROUCHET (parent)
- Emeline HELLARD (parent)

Rédactrice :

Emeline HELLARD

Diffusion :

Participants, parents de la crèche

1/ INFORMATIONS APPORTEES PAR LES ELUS

- **Nouvelle crèche**

Un groupe de travail va se réunir au deuxième trimestre 2016. Il sera composé d'élus, de techniciens, de membres du personnel de la crèche et de parents, soit environ 10 à 12 personnes.

Le financement est actuellement toujours à l'étude.

Le projet est sérieux et les élus souhaitent que cela avance vite. Ils pourront nous donner plus de renseignements début 2017. Ils veulent que la nouvelle crèche soit fonctionnelle avant la fin de leur mandat (2020).

Elle sera divisée en 2 unités, l'une municipale et l'autre privée. Chacune d'elle pourra accueillir 20 enfants, soit 40 places au total.

Le terrain est déjà acheté et se situe au centre du village.

- **TELEPHONIE ET INFORMATIQUE DANS LA CRECHE ACTUELLE**

Il n'y a plus de problème de téléphone.

Un nouvel ordinateur a été commandé, il permettra entre autre que le pointage soit plus rapide.

- **PORTAIL FAMILLE ET PAIEMENT EN LIGNE**

Le paiement en ligne ne sera pas mis en place car l'investissement est trop important (environ 3200 euros).

Le paiement se fera donc toujours par chèque à la crèche.

2/ FORMATION DU PERSONNEL

- **STAGES OBLIGATOIRES**

Concernant la journée pédagogique, l'équipe souhaite qu'elle se déroule en milieu d'année, à savoir le troisième vendredi du mois de janvier plutôt que d'être collée aux vacances d'août.

3/ QUESTIONS SUR LES MODIFICATIONS

- **LE REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE**

Le lundi 29 août 2016, la crèche sera fermée car le personnel remettra tout en place pour la rentrée des enfants.

Concernant les 2 jours de fermeture supplémentaires initialement prévus pour le mardi 30 et le mercredi 31 août 2016, la CNFPT n'a toujours pas donné de réponse.

A partir de l'année prochaine, il y aura 3 semaines de fermeture en août (les 3 premières) au lieu de 4, l'adaptation des petits se faisant la dernière semaine d'août. Une clause sera ajoutée concernant les enfants qui partiront à l'école, ils ne pourront pas revenir la dernière semaine d'août avant leur entrée en maternelle.

- **LE PROJET EDUCATIF ET LA CHARTE D'ACCUEIL**

Le projet éducatif est toujours en phase d'écriture.

Le projet d'établissement sera revu quand il y aura la nouvelle crèche.

4/ LES PROJETS EN COURS

- **ADAPTATION SCOLAIRE**

Il y a 2 jours de planifiés :

- Le premier jour pour la visite des locaux et de l'ALAE. Cela se fera quand les écoliers seront en récréation.
- Le deuxième jour, les enfants auront accès à la cantine et le repas sera offert par la mairie.

- **SORTIE DE FIN D'ANNEE**

Elle se fera à la ferme du Ramier à Montauban la dernière quinzaine de juin. Tous les enfants de la crèche en âge de marcher y seront conviés peu importe le jour de la semaine. Les enfants pourront être en contact avec les animaux, visiter une cave d'affinage mais également goûter du fromage et du lait. Des jeux seront aussi à disposition.

Une demande d'autorisation pour cette sortie sera faite aux parents car le déplacement se faisant en bus, il ne sera pas possible d'y installer des sièges auto. Les enfants seront donc attachés avec une ceinture ventrale et un accompagnant sera présent à côté d'eux. Les parents peuvent participer à cette journée et aider à l'encadrement des enfants. Ils peuvent aussi décider d'amener leur(s) enfant(s) en voiture s'ils le souhaitent.

- **L'ESPACE DETENTE**

Il va être amélioré avec davantage de matériel. Il y aura des périodes dans la journée qui seront vraiment consacrées à cet espace.

- **DEMARCHE ECOLOGIQUE**

L'envoi des factures par mail vient d'être instauré.

Le potager, sous la responsabilité de Laure, fonctionne très bien et les enfants apprécient beaucoup cet endroit. Ils pourront bientôt goûter aux fraises, tomates cerise, courgettes...

Il y aura bientôt un recyclage des bavoirs et des serviettes.

- **LE LANGUAGE SIGNE**

Les retours des parents et du personnel de crèche sont très positifs, c'est pourquoi l'apprentissage va continuer.

5/ QUESTIONS DIVERSES

- **UTILISATION DU MINIBUS DE L'AFC**

Il peut être mis à disposition pour la crèche entre 10H et 16H30 pour d'éventuelles sorties comme le théâtre de la violette à Borderouge, le marché de Bessières, la forêt de Buzet, la médiathèque... Les déplacements ne dépasseront pas les 20 kms.

Le véhicule possède 9 places, 6 pour les enfants et 3 pour les accompagnants (2 personnels de crèche et 1 parent). Les parents fourniront les sièges auto.

La mairie prendra en charge les 360 euros d'assurance pour l'année. Les frais kilométriques reviennent à 0,59 cts/kms.

- **PERSONNEL DE LA CRECHE**

A aujourd'hui il n'y a pas de changement de prévu.

- **JOURS DE CARENCE**

Les 3 jours de carence sont maintenus comme indiqué dans le règlement sauf en cas d'hospitalisation. Une erreur de contradiction a été soulevée dans le règlement, elle sera donc rectifiée.